

GAEC DES GRANDS CAUSSES Ferme Seguin rappelle BLEU DE SEVERAC

- Noms des modèles ou références concernés : **BLEU DE SEVERAC**
- Marque : **BLEU DE SEVERAC**
- Lot 1405 Date de durabilité minimale **13/08/2025**
- Lot 1405 Date de durabilité minimale **27/08/2025**
- Lot 1405 Date de durabilité minimale **03/09/2025**
- Conditionnements : **Sous aluminium**
- Date début/fin de commercialisation : **du 17/06/2025 au 10/07/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 12270040 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Cremiers fromagers Voir PJ ci-dessous**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **fromage positif en Listéria , dénombrement inférieur à 10 bactéries**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**
- Description complémentaire du risque : **Risque de listériose pour les personnes fragiles.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 18 septembre 2025**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre